

Gouvernement de coalition

UNE ENTENTE QUI RAPPORTERA DES GAINS IMMÉDIATS ET CONCRETS POUR LE QUÉBEC

Ottawa, le 3 décembre 2008 – « Le récent énoncé économique conservateur nous a démontré encore une fois la détermination du gouvernement Harper à maintenir le cap sur son idéologie et ses manœuvres partisans, qui ne tiennent compte ni de la population, ni de la situation économique, ni du Québec. La coalition annoncée hier, composée du PLC et du NPD, et appuyée par le Bloc Québécois, constitue la seule réponse dans les circonstances aux agressions des conservateurs à l'endroit du Québec. En outre, elle apportera des gains immédiats et concrets pour le Québec », a déclaré le leader parlementaire du Bloc Québécois et député de Joliette à la Chambre des communes, **Pierre Paquette**.

« Depuis vendredi, les conservateurs ont reculé sur certains points, uniquement en raison de leur crainte de perdre le pouvoir. Mais rien ne peut réparer le lien de confiance que Stephen Harper a brisé. Il a démontré son absence totale de sens des responsabilités en tentant d'exploiter à des fins bêtement partisans les drames et les inquiétudes des gens dans une situation de crise économique. C'est totalement inacceptable et c'est pourquoi des actions urgentes s'imposent. L'entente intervenue cette semaine entre les trois partis d'opposition à Ottawa est une entente exceptionnelle visant à répondre à une situation tout aussi exceptionnelle », a expliqué **Pierre Paquette**.

Des gains importants pour le Québec

Pierre Paquette souligne que l'entente à laquelle le Bloc Québécois est arrivée en début de semaine avec le PLC et le NPD respecte bien davantage les intérêts du Québec que l'énoncé idéologique des conservateurs. « L'entente reprend plusieurs des mesures sociales et économiques portées depuis longtemps par le Bloc Québécois au nom des Québécoises et des Québécois. Soulignons notamment le retour du financement des organismes de développement économique dont deux organismes de la région de Lanaudière sont directement touchés : Le Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière et le Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière, le maintien des programmes de promotion de la culture, l'accélération des programmes en infrastructures et l'abolition de la pénalité de deux semaines pour les primes d'assurance-emploi, une mesure qui procurera une aide immédiate à ceux et à celles qui en ont le plus besoin », rappelle **Pierre Paquette**.

« Le gouvernement de coalition s'engage également à mettre enfin sur pied un vrai programme de soutien aux travailleurs âgés dont des travailleurs de Saint-Michel-des-Saints pourraient bénéficier, une demande de longue date du Bloc Québécois. Autant sur le plan de l'économie que de l'environnement, nous avons convenu de la création d'un marché du carbone, avec des cibles de réduction absolues des gaz à effet de serre, avec 1990 comme année de référence, ce qui va permettre à des entreprises comme Ciment St-Laurent de vendre plus de crédits à la Bourse du carbone», a-t-il poursuivi.

Le Bloc Québécois conserve toute sa latitude

« L'entente laisse la place entière au Bloc Québécois pour s'exprimer sur toute question autre que le budget et le discours du Trône, ce qui représente 90 % des votes en Chambre. Également, le Bloc Québécois a obtenu la mise sur pied d'un mécanisme de consultation sur toute question d'importance pour le Québec, dont le budget! », rappelle **Pierre Paquette**.

« Enfin, il ne faut pas oublier que, en mettant sur pied ce gouvernement de coalition, plusieurs projets conservateurs néfastes pour le Québec ne verront pas le jour. Pensons par exemple à la diminution du poids du Québec à la Chambre des communes, à l'horrible projet de loi sur les jeunes contrevenants ou encore à la création, envers et contre tous les cris de protestation provenant du Québec, d'une agence unique des valeurs mobilières. Tous ces projets ont été dénoncés de vive voix par les grands consensus au Québec », a-t-il lancé. De même, les transferts prévus du fédéral vers le Québec et les provinces seront protégés.

« Le Bloc Québécois a toujours défendu sans condition les intérêts supérieurs du Québec. Notre appui à cette coalition a été accordé dans ce même esprit. Car bien au-delà des intérêts divergents et des considérations partisans, la situation exige que nous prenions des actions énergiques et, je le répète, exceptionnelles. C'est ce que nous faisons, au nom du Québec », a conclu **Pierre Paquette**.

– 30 –

Renseignements :

Nancy Gagnon
450.756.9648